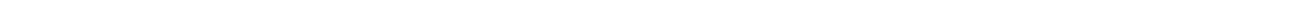


ÉTAT DES LIEUX

CHIFFRES ET DONNÉES CLÉS



Sommaire

- Panorama économique du territoire
- L'extension urbaine
- Une structure urbaine équilibrée
- Le logement
- Déplacements et urbanisme
- L'eau au cœur de la ville

- Les activités portuaires
- Les zones d'activités :
- L'Université et la recherche
- L'offre commerciale
- Poursuivre le développement d'une économie touristique
- L'agriculture aux portes de la ville

- Mer, Rade, Vallées : une trame verte et bleue
- Le paysage : enjeu d'image et de qualité du cadre de vie
- L'eau : source de vie

Panorama économique du territoire

Au cours des 15 dernières années, l'économie du Pays de Lorient s'est trouvée confrontée à des mutations majeures. Si, comme au niveau national, le secteur secondaire a perdu de nombreux emplois tandis que le tertiaire progressait fortement, la modernisation, le redéploiement des activités traditionnelles et la diversification économique ont fait émerger les bases d'une stratégie de développement qui met en avant les spécificités, les savoir-faire et les capacités d'innovation du territoire.

L'objectif est de présenter les principales caractéristiques de l'économie locale, ses évolutions. Ce panorama a été réalisé à l'échelle du Pays de Lorient (qui inclut la totalité des communes du Schéma de Cohérence Territoriale plus les 6 communes du canton de Plouay), dans le cadre de la Charte en cours d'élaboration.

POPULATION ACTIVE ET EMPLOI

Des capacités de résistance dans un contexte de mutation

En 1999, la population active du Pays de Lorient compte 88 100 personnes dont 75 200 actifs ayant un emploi et 12 900 personnes se déclarant au chômage.

Pays et SCOT : quelques données de cadrage

	Pays	Aire du SCOT	Proportion SCOT/Pays
Population	205 227	193 464	94 %
Population active *	88 066	83 253	95 %
Population active occupée	75 198	70 867	94 %
Chômeurs	12 868	12 386	96 %
Emplois	74 642	71 760	96 %

* hors militaires du contingent Source : INSEE – RGP 99

Au cours de la décennie, le pays de Lorient a été confronté aux départs d'actifs (militaires) et à des pertes d'emplois (restructuration de la pêche, baisse de charge de la construction navale, diminution du nombre d'exploitants agricoles). Toutefois, les capacités de résistance et d'adaptabilité du territoire et de son système économique (diversification des produits et des marchés) ont permis de limiter les conséquences de ces pertes et de dégager des créations nettes d'emplois.

La population active et la population active ayant un emploi ont ainsi progressé, quoique modestement (respectivement 2,1 % et 2%).

La part du chômage

Même s'il n'a que peu augmenté de 1990 à 1999, le taux de chômage reste plus élevé qu'en Bretagne. La durée du chômage est plus longue qu'ailleurs et deux catégories de chômeurs demeurent sur-représentées : les chômeurs de longue durée et les chômeurs de 15 à 24 ans, soit 24% des garçons et 34% des filles de cette tranche d'âge.

Depuis le recensement de mars 1999, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE dans le Pays de Lorient a diminué d'un quart. A la fin de l'année

2001, le taux de chômage s'élève à 10,6 % dans le Pays de Lorient, contre 8,6 % en Bretagne.

La structure et l'évolution de l'emploi : la tertiarisation se poursuit

En 1999, le Pays de Lorient compte 74 642 emplois, soit 6,7% de l'emploi breton. De 1990 à 1999, la progression de l'emploi a été de 1,9% (7,6% en Bretagne).

Des diminutions dans l'industrie et le secteur primaire...

L'emploi du secteur primaire, faiblement représenté, a connu un très fort repli (-39%) traduisant les restructurations survenues dans le monde de la pêche et dans celui de l'agriculture.

Le secteur industriel représente 18% des emplois, soit une part égale à la part bretonne.

Le recul de l'industrie (-5,8%) recouvre les pertes d'effectifs des industries de biens d'équipements (construction navale) et de biens intermédiaires (métallurgie...). Il s'explique également par :

- l'externalisation de fonctions tertiaires (bureau d'études, gardiennage, nettoyage, services dans l'activité industrielle),
- un développement très accentué de l'intérim, premier employeur d'ouvriers au Pays de Lorient, mais classé dans les services.

Évolution et répartition de l'emploi total par secteur

	Pays de Lorient			Bretagne
	Emploi en 99	Part en 99	Evolution 90-99	Evolution 90-99
Agriculture / Pêche	2 446	3,3	-39,0%	-31,8%
Industrie	13 425	18,0	-5,8%	4,2%
Construction	4 913	6,6	-6,4%	-0,6%
Commerce	10 672	14,3	-6,3%	8,6%
Service	43 186	57,9	12,6%	19,5%
Ensemble	74 642	100,0	1,9%	7,6%

Source : INSEE – RGP 90 99

Deux activités industrielles spécifiques au Pays de Lorient : la construction navale et la métallurgie

L'activité de construction navale au sens strict compte 3 200 salariés et représente une part de l'emploi industriel exceptionnellement élevée : 24,4% des emplois industriels du Pays de Lorient ou encore 30% des effectifs régionaux de la construction navale et aéronautique.

L'activité de métallurgie, avec 1 430 salariés, représente quant à elle 11% de l'emploi industriel lorientais, soit le double de sa part en Bretagne.

Les industries agro-alimentaires ont été très créatrices d'emplois, limitant les pertes du secteur industriel. Leur part est toutefois légèrement inférieure à la moyenne régionale.

La croissance du secteur des services

En 1999, le secteur des services compte 58% des emplois et ses créations compensent les pertes des autres secteurs.

La progression de l'emploi y est importante (+12,6%) : ralentie par la diminution des effectifs de la Marine Nationale, elle est soutenue par le développement de l'intérim mais demeure inférieure à la progression bretonne (+19,5%).

Le secteur éducation - santé - social revêt une importance particulière avec 21,7% des emplois, soit une part proche de la part bretonne (21,1%).

Autres singularités du Pays de Lorient : la part relativement modeste de son administration (11,9%), et, sous l'effet de l'essor de l'intérim, la part élevée de ses services aux entreprises (11%) comparée à la part bretonne (9,6%).

Le commerce est, avec 14,3% des emplois mieux représenté qu'en Bretagne (13%).

Répartition de l'emploi total par activité au Pays de Lorient

Activité économique	Effectif 99	% 99
Agriculture - Sylviculture - Pêche	2 446	3,28
Industries agro-alimentaires (IAA)	3 374	4,52
Industries biens de consommation	1 581	2,12
Industries biens intermédiaires	4 808	6,44
Industries biens d'équipement	3 367	4,51
Energie	295	0,40
Construction	4 913	6,58
Commerce	10 672	14,30
Transports	2 701	3,62
Activités financières et immobilières	2 025	2,71
Services aux entreprises	8 246	11,05
Services aux particuliers	5 197	6,96
Éducation - santé - action sociale	16 163	21,65
Administration	8 854	11,86
Total emploi	74 642	100,00

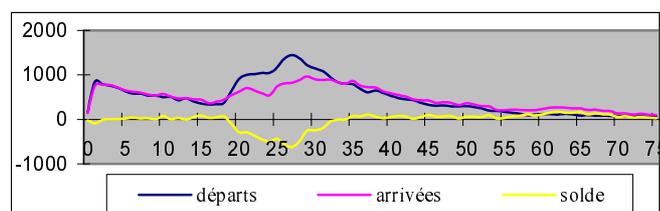
Source : INSEE-RGP 99

Des interrogations sur les perspectives démographiques ?

En 1999, le Pays de Lorient compte une part de jeunes de moins de 20 ans similaire à la part bretonne. Cependant, sur la décennie, le nombre de personnes de moins de 20 ans a diminué de plus de 11 % (pour 6,5% à la Région).

D'autre part, entre 1990 et 1999, le solde migratoire a été négatif (- 2 586 personnes à l'échelle du SCOT). Le déficit migratoire est accentué pour certaines classes d'âge : si, au niveau de la Bretagne, seule la classe de 25-29 ans connaît un déficit, le Pays de Lorient a connu un tel déficit dès 19 ans et jusqu'à 35 ans.

Profil migratoire par âge du pays de Lorient entre 1990 et 1999



1999

D'après des projections démographiques réalisées par l'INSEE (modèle OMPHALE) à l'horizon 2030, le Pays de Lorient pourrait être confronté à une diminution de sa population en âge d'être en activité, du fait du vieillissement de sa population.

LES SPECIFICITES DU TISSU ECONOMIQUE

Trois grands domaines d'activités

Les domaines d'activités structurants reflètent à la fois l'identité marine et terrienne du Pays de Lorient. Ce sont la construction-réparation navales, l'alimentaire avec notamment la transformation des produits de la mer et la filière volaille, ainsi que le tourisme.

L'exposition des activités navales et agro-alimentaires à la concurrence internationale les oblige à être compétitifs tant sur les qualités intrinsèques des produits que sur leur coût de production. Sur cette base, c'est leur capacité à intégrer l'innovation dans leur organisation qui fera la différence. C'est là que le Pays peut accroître son attractivité en offrant à ces entreprises l'environnement qui convient.

Le pôle construction – réparation navales civil et militaire

Après la fermeture d'entreprises et la perte de nombreux emplois, la crise de la construction navale (1995-1998) laisse aujourd'hui place à une économie navale diversifiée recouvrant 3 activités (militaire, civil, nautisme) de poids économique très différents mais considérés comme moteurs et identifiants de l'économie du Pays de Lorient.

Un pôle riche en emplois structuré en réseaux

Les 4 000 emplois (estimés) du pôle naval se répartissent ainsi :

- Pôle militaire : DCN : 2 500 emplois directs et 600 à 700 emplois indirects
- Pôle civil : LPN (association Lorient Pôle Naval) : 50 entreprises soit 1 000 emplois directs
- Pôle nautisme : 40 entreprises représentant 1000 emplois directs.

L'activité de construction navale proprement dite rassemble près de 3 200 salariés, soit 24,40 % de l'emploi industriel du Pays. Ce pôle industriel est complété par un pôle d'ingénierie navale civile et militaire renforcé par la montée en puissance, depuis 1999, de DCN Ingénierie qui lui confère une dimension nationale. Ce pôle constitue un ensemble complexe aux nombreuses interactions.

Un positionnement sur des marchés très concurrentiels

DCN Lorient dispose aujourd'hui d'une visibilité dégagée avec un plan de charge à 10 ans : Programme Horizon, frégates françaises multimitations, programmes export SAWARI et DELTA. La construction navale civile a pris une place accrue et ALSTOM LEROUX NAVAL est leader sur le marché des navires passagers à grande vitesse (NVC). Sur ces différents produits très technologiques, le pôle lorientais bénéficie en outre d'un positionnement différencié par rapport à d'autres sites navals. Plusieurs équipementiers du nautisme sont en position de leader sur des marchés mondiaux.

L'alimentaire

L'industrie agroalimentaire est un des points forts du Pays avec 3 370 salariés, soit 25,7% des effectifs salariés de l'industrie. Le secteur rassemble de nombreux petits établissements (boulangeries, pâtisseries et charcuteries artisanales employant peu ou pas de salariés) mais aussi des grands établissements. 7 des 23 établissements industriels de plus de 100 salariés sont spécialisés dans l'agroalimentaire.

➤ la filière « produits de la mer »

Une filière importante et complète

2^{ème} port technologique de pêche français pour le tonnage de poisson transitant sous criée, Lorient est aussi la 1^{ère} plate-forme nationale de négoce, de transformation et de distribution.

Outre le segment pêche, la filière lorientaise dispose de :

- sociétés de négoce pour les produits stabilisés ;
- nombreuses entreprises de transformation dont 3 dépassent les 100 salariés (Capitaine Houat – Cité Marine – Halieutis) ;
- outils logistiques pour les produits frais (mareyage – gare à marée – transport spécialisé) ;
- centre de recherche sur les techniques de pêche (antenne IFREMER) et centre de transfert (ID-MER) ;
- nombreuses formations aux métiers de la pêche, de la transformation et de la distribution.

Deux grands groupes sont sur le port : Intermarché (Capitaine Houat) et Pescanova (Jégo-Quéré).

Une activité pêche confrontée aux mutations de la politique mondiale

A l'amont de la filière, l'activité de pêche a un avenir difficilement prévisible du fait des fortes mutations attendues de la politique communautaire et mondiale (poursuite de la réduction de la capacité de pêche). A l'échelle lorientaise, les armements semblent avoir opéré leur mutation, les modes d'approvisionnement (bases avancées – routes) sont stabilisés et les contraintes de la grande distribution prises en compte. L'issue de la concurrence interportuaire reste comme toujours incertaine d'où l'intérêt à toujours accroître l'attractivité du site et sa compétitivité (infrastructure – coopérations diverses – formations – R & D...).

➤ la filière volaille

L'industrie de la viande regroupe 1 260 salariés qui travaillent dans les 24 établissements du Pays. Sa

principale activité est l'abattage et la découpe de volaille.

Suite à la crise majeure en 1999, et du fait d'une concurrence forte à l'exportation, l'ensemble de la filière est confrontée à un problème de repositionnement commercial sur des marchés à valeur ajoutée. Cette évolution des ressorts de la concurrence d'une production de masse à une production moins importante privilégiant la qualité et la traçabilité signifie la poursuite des mutations aujourd'hui amorcées et donc des mesures d'accompagnement à définir.

Le tourisme

Le tourisme est un important levier économique. Le Pays de Lorient bénéficie d'une attractivité touristique spontanée avec un littoral et un arrière-pays disposant de nombreux atouts.

En 1995, l'Observatoire Régional du Tourisme Breton et l'INSEE estimaient dans le Pays de Lorient l'emploi dépendant du tourisme à près de 1 600 salariés en moyenne annuelle et 3 650 en haute saison. Le Pays de Lorient représentait approximativement le même nombre d'emplois touristiques que dans le Pays de Vannes, mais son poids relatif est moindre (4,5% contre 7,1%) du fait de l'importance d'autres activités industrielles dans le bassin d'emplois lorientais.

Le tourisme représente donc indéniablement un gisement d'emplois actuels et potentiels. Il reste malgré tout un secteur d'activités mal connu, faute d'indicateurs de mesure spécifiques pour évaluer sa contribution à l'économie locale.

Les caractéristiques de l'appareil productif

Une structure de petits établissements proche de la moyenne régionale

92% des 8 500 établissements du Pays de Lorient comptent moins de 10 salariés.

	Etablissements	
	Salariés	
0 salarié	45,0%	0,0%
1 à 9	47,1%	31,3%
10 à 49	6,5%	30,5%
50 à 199	1,3%	27,7%

200 et +	0,1%	10,5%
Ensemble	100,0%	100,0%

source : INSEE – SIRENE

Un tissu de moyennes entreprises assez restreint, quelques grands établissements

Les moyennes entreprises sont essentiellement des entreprises de fabrication de composants électroniques (Roux et Cie – Laudren Electronique SARL), de fabrication d'équipements électriques et électroniques (SYDEL SA – SERPE IESM jusqu'à une date récente), de l'habillement et de l'agroalimentaire (CITE MARINE).

Huit établissements de plus de 200 salariés au 31/12/2000 concentrent 10,5% de l'emploi industriel et commercial du Pays. Ce sont essentiellement des établissements de grands groupes industriels, financiers ou de distribution, nationaux ou régionaux : DCN Lorient – SBFM – France Télécom Ateliers Centraux – SOCAVI (ex PIC PIC) – Distribution Casino France – Compagnie de Transports de la Région Lorientaise (CTRL) – GSF Celtus – Chantelle – Continent 2001.

Une création nette d'entreprises à dominante de petites unités tertiaires

Les créations nettes d'entreprises et d'établissements sont plutôt satisfaisantes au Pays de Lorient. Elles concernent presque exclusivement les petits établissements et s'effectuent en très forte majorité dans le secteur tertiaire (commerce, services aux personnes...).

En outre, on peut noter dans la période récente des créations d'entreprises de la construction navale de plaisance et de l'audiovisuel, à effet d'entraînement relativement fort sur le tissu économique.

Des activités technologiques innovantes

➤ Le potentiel de recherche publique du Pays de Lorient est représenté par 10 laboratoires universitaires lorientais, 5 laboratoires vannetais et la présence de 3ème cycle universitaires, ce qui représente environ 200 chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants.

Il est complété par l'antenne d'IFREMER (Établissement Public à caractère scientifique et technologique – EPST)

➤ L'innovation et le transfert de technologie sont représentés par :

- les laboratoires universitaires, qui travaillent beaucoup en recherche appliquée,
- Lorient Technopole Innovation, qui joue un rôle d'interface entre les entreprises, la recherche, l'enseignement supérieur et les partenaires institutionnels (CAPL, CCIM,

Chambre des Métiers, Carrefour des Entrepreneurs, Conseil Général, Conseil Régional,...)

- l'incubateur régional Emergys,
- les centres de transfert (tels IRMA, ID-MER, mais aussi IFREMER), ayant pour mission d'aider les entreprises à innover, à se diversifier et à développer de nouveaux produits mais aussi à former leur personnel technique.

LES ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LE SCOT

Les orientations stratégiques

En terme de développement économique, la stratégie des acteurs du Pays de Lorient s'articule autour de plusieurs thèmes visant à inscrire sa vocation maritime dans un contexte national et international

- rechercher et soutenir les opportunités de diversification et les filières émergentes
- investir dans la formation et la recherche, leviers de développement
- développer un environnement favorable aux entreprises et à la création d'emplois
- accompagner les mutations de l'agriculture et de l'agro-alimentaire
- renforcer les atouts et l'attractivité touristique

Les filières émergentes

La diversification économique a été affirmée depuis le début des années 90 comme une orientation majeure pour faire face aux mutations en cours.

L'émergence de nouvelles « niches » de création d'entreprises, souvent issues des forces économiques originelles du territoire, a été soutenue.

Les actions structurantes doivent être poursuivies pour conforter les filières émergentes, en particulier dans les domaines suivants :

- la mécatronique (mécanique-électronique-informatique)
- les matériaux composites
- la plaisance
- les biotechnologies marines
- le multimédia
- le nutraceutique (lien entre santé et alimentation)
- le froid et la climatisation

Des préoccupations pour le SCOT

L'évolution des sites portuaires

La vocation portuaire du pays de Lorient s'affirme autour de nombreux domaines : pêche, commerce, plaisance, nautisme. Aujourd'hui les enjeux sont de taille : reconquérir ou acquérir de nouvelles parts de marché et pouvoir affronter la concurrence nationale et internationale et ce dans un souci d'excellence et d'équilibre régional. Cet objectif nécessite la poursuite de la modernisation et de la diversification des filières.

Dans un contexte de restructuration et de rareté de l'espace à l'échelle de la Rade, il implique également une réflexion sur l'organisation de l'espace portuaire et ses potentialités d'évolution, intégrant une préoccupation de gestion rationnelle en osmose avec l'environnement naturel et urbain au cœur duquel il se situe.

La valorisation du potentiel « logistique »

L'accessibilité du territoire par les différents modes de transport (mer, fer, route, aéroport) offre au territoire un potentiel important en terme de logistique. Des espaces de transfert et de logistique pourraient s'adapter aux nouvelles exigences économiques et écologiques, moyennant une bonne articulation de ces différents modes.

L'offre en site d'activités et sa cohérence spatiale

La multiplicité des besoins en accueil d'entreprises nécessite une diversification de l'offre, dans le tissu urbain ou dans des sites nouveaux offrant de

l'espace. Le SCOT devra répondre aux besoins économiques mais aussi garantir la cohérence spatiale des choix qui seront affirmés, ce qui impliquera notamment des réflexions sur :
le renforcement des pôles existants, leur réhabilitation et/ou la création de nouveaux sites, la hiérarchisation des zones en fonction de leur potentiel et des enjeux économiques majeurs, le maillage territorial et l'équilibre des bassins de vie, la cohérence des choix avec les autres politiques de l'agglomération (déplacements, habitat, environnement)

L'agriculture

L'agriculture reste une activité économique essentielle, présente sur plus de la moitié de l'espace du Pays de Lorient. Aujourd'hui il est nécessaire d'accompagner son évolution face aux mutations et aux exigences de plus en plus fortes auxquelles cette activité est soumise (qualité de l'alimentation, respect de l'environnement, conditions de travail...),

Le foncier est d'autre part une préoccupation pour le SCOT. Garantir à long terme la pérennité des exploitations agricoles implique en effet une réflexion sur leur sécurité foncière.

Le tourisme

La stratégie touristique du Pays de Lorient prend appui sur la valorisation de sa multiplicité géographique et culturelle, la qualité et la diversité de ses sites naturels et patrimoniaux. Comment développer une économie touristique porteuse de valeur ajoutée ? Comment concilier à long terme développement touristique, développement urbain et préservation des atouts naturels du territoire ?

Le commerce

Activité économique importante (8,3% des emplois de l'aire du SCOT en 1999), le commerce de détail joue également au sein de l'agglomération un rôle essentiel d'aménagement du territoire et de qualité de vie (lieu d'échanges, services aux habitants, source d'animation dans les communes et les quartiers...). Cette contribution indéniable du commerce dans la qualité de vie et l'organisation du territoire explique que ce thème devra être traité dans le Schéma de Cohérence Territoriale : il devra notamment préciser des objectifs d'équipement commercial et de localisation préférentielle des commerces.

L'EXTENSION URBAINE :

Le constat

- Une très forte extension de l'urbanisation depuis 1960

Les 40 dernières années se sont caractérisées par une très forte extension urbaine : la superficie urbanisée a doublé de 1960 à 1997, passant de 3 380 à 6 880 hectares

Cet étalement urbain, observé dans toutes les agglomérations françaises, est lié :

- à la **croissance forte de la population**. Situé dans la frange littorale attractive, le pays de Lorient a connu une croissance démographique soutenue depuis l'après-guerre (+ 28 % depuis 1962),

- à l'**explosion de la construction pavillonnaire dans les communes périphériques** (phénomène de périurbanisation). De nombreux ménages ont accédé à la propriété en maison individuelle et ont quitté la ville centre pour habiter dans les communes périphériques. Entre 1975 et 1990, tandis que Lorient perd 10 500 habitants, la population augmente de 31 000 habitants dans les autres communes de l'aire du SCOT.

Dans le pays de Lorient, les croissances démographiques et urbaines les plus fortes depuis 1975 sont observées à l'ouest de l'agglomération (Ploemeur, Quéven, Guidel, Gestel, Larmor-Plage, Caudan).

- Une augmentation de la consommation d'espace par habitant

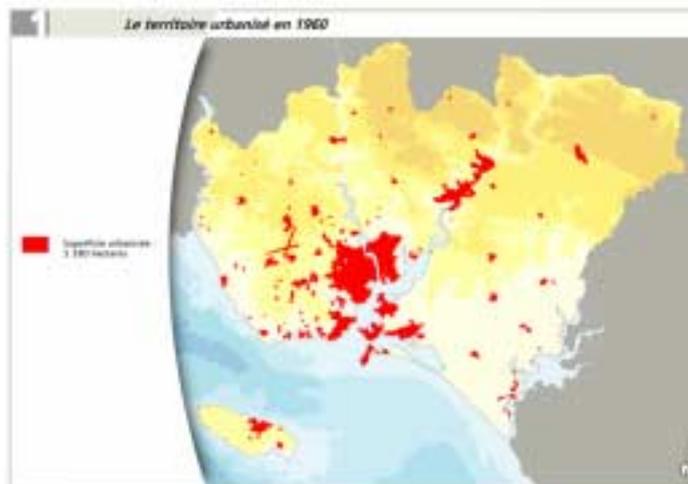
Cette croissance urbaine s'est accompagnée d'une plus forte consommation d'espace par habitant (224 m² par habitant en 1960 contre 360 en 1997) :

⇒ l'extension urbaine s'est essentiellement faite sous forme de logements individuels.

Les grandes données

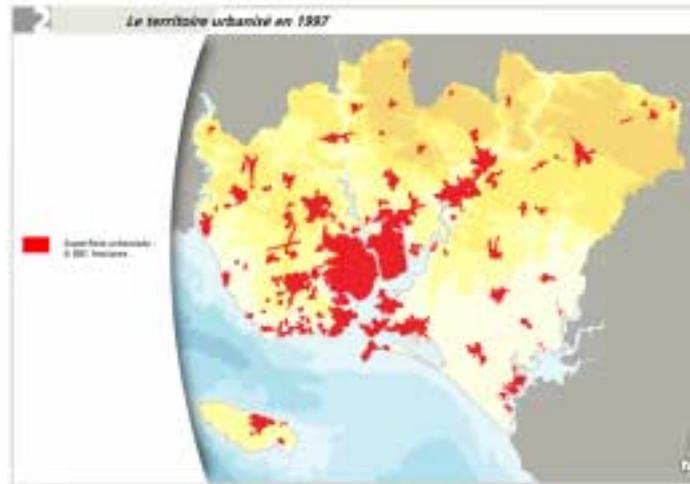
Consommation foncière et étalement urbain

Une consommation importante...



Consommation foncière et étalement urbain

Une consommation importante...

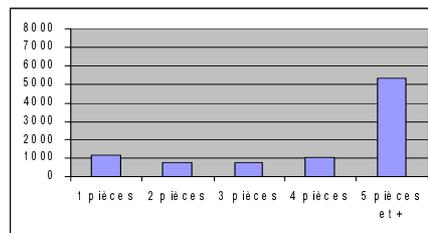


- ⇒ le nombre de logements s'est accru plus vite que la population, du fait ;
- . d'une augmentation de la population
 - . d'une augmentation du nombre de ménages (par réduction de la taille des ménages, décohabitation)

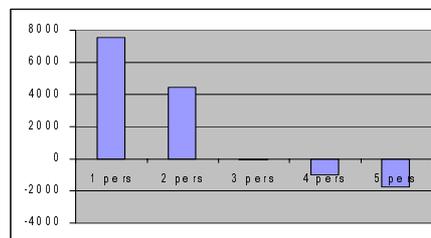
La diminution de la taille des ménages

Décalage par rapport à l'offre de logement existante

Evolution des résidences principales selon la taille entre 1990 et 1999

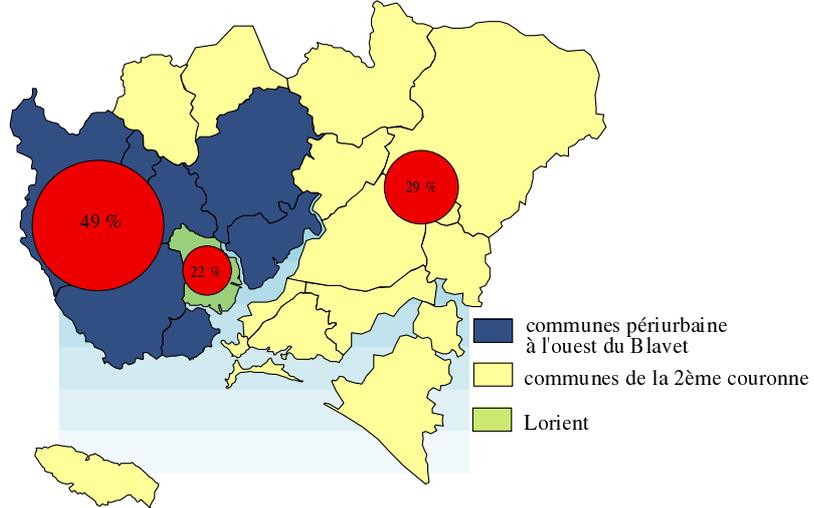


Evolution des ménages selon la taille entre 1990 et 1999



L'urbanisation se dilue en périphérie

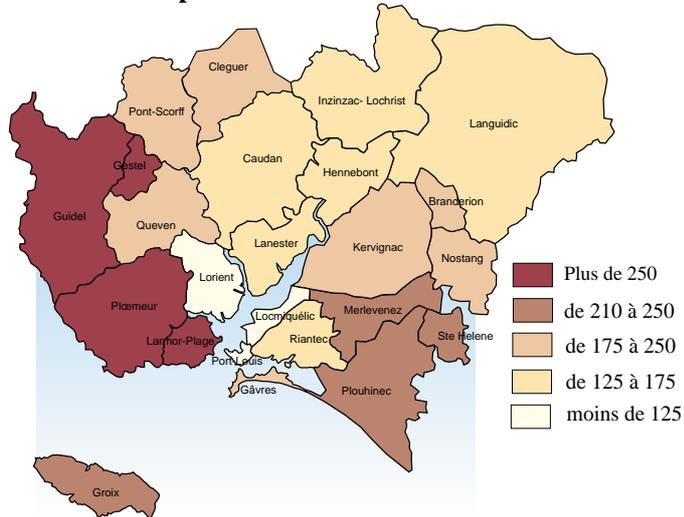
**Répartition de la production de logements neufs
entre 1975 et 1999**



source : DDE-fichier SICLONE

Une production forte de logements à l'Ouest de l'agglomération

**Taux de construction de 1975 à 1999
pour 1000 habitants en 1999**

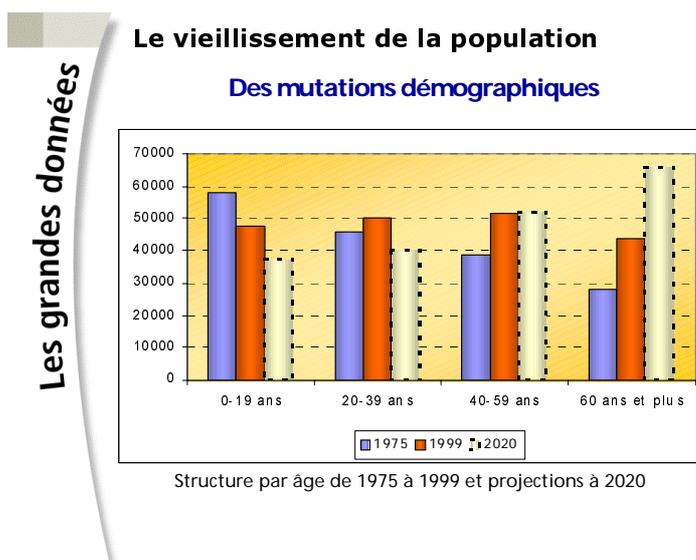


source : DDE / SICLONE - INSEE

♦ *Les évolutions démographiques :*

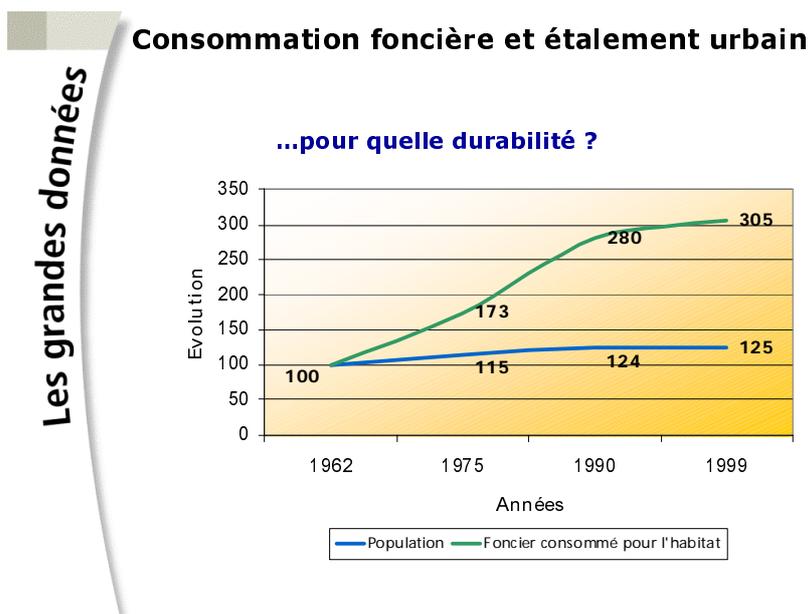
Dans le Pays de Lorient, la croissance démographique observée entre 1990 et 1999 (+ 2 234 habitants) a été modeste au regard des recensements précédents (+ 0,13 % par an contre + 0,75 % par an entre 1975 et 1990).

Cette faible croissance est liée à une diminution du solde naturel, du fait du vieillissement de la population, mais surtout à un déficit migratoire (- 2 586 habitants), qui s'explique lui-même sans doute par la conjoncture économique défavorable du début des années 1990.



L'amélioration de la situation économique et l'attrait du littoral pourraient s'accompagner d'une reprise de la croissance démographique.

Or la consommation d'espace s'accroît plus vite encore que la population, puisque la surface urbanisée par habitant ne cesse d'augmenter.



Le ralentissement de la consommation d'espaces dépendra donc directement des choix d'urbanisme.

La création de Lorient au XVII^{ème} siècle, sur un site abrité de fond de ria, modifie profondément cette organisation urbaine. Cette ville commerçante et industrielle, au fort développement dans un contexte rural dominant, assure désormais la domination de l'aval.

⇒ **Un développement autour des activités maritimes et industrielles**

Avec l'essor des activités maritimes (construction navale, pêche, conserverie...), l'urbanisation s'étend autour de la rade (Lanester, Rianteq, Locmiquélic, Gâvres...).

L'île de Groix est un important port thonier au début du XX^{ème} siècle. Inzinzac-Lochrist se développe autour des Forges implantées sur l'île de Locastel en 1885.

⇒ Depuis l'après-guerre, le développement urbain est lié au développement de nouvelles communes périphériques (phénomène de **périurbanisation**). Depuis 1960, des croissances démographiques spectaculaires sont observées dans les communes de l'ouest de l'agglomération (Gestel, Guidel, Quéven, Ploemeur, Larmor-Plage, Caudan), mais aussi à l'est (Kervignac, Merlevenez...). Certaines communes en deuxième couronne ont aussi connu une croissance soutenue (Pont-Scorff, Cléguer...).

● **L'organisation urbaine actuelle**

◆ L'organisation urbaine du Pays de Lorient présente un atout en terme d'accès aux services et aux équipements :

⇒ **Lorient**, joue un rôle de **centralité d'agglomération**, qui est fréquentée par tous les habitants du pays de Lorient.

⇒ **Hennebont, Lanester et Ploemeur** sont d'**importants centres secondaires** :

- **Hennebont**, ville historique, est un pôle attractif pour les communes du Nord et de l'Est du Blavet du fait de son importance commerciale et administrative.
- **Lanester**, qui a travaillé depuis plus de 20 ans à la confortation de son centre et **Ploemeur** qui a connu la plus forte croissance périurbaine, se sont dotés d'équipements d'intérêt d'agglomération.

⇒ **Toutes les communes** disposent de commerces et se sont dotées d'équipements pour répondre aux besoins de leur population. Leurs centres sont de véritables **lieux de vie quotidiens pour leurs habitants**.

⇒ **Les centres de quartiers** ont un rôle de pôle de **proximité**.

◆ Le **mitage** entraîne par contre des **difficultés de desserte en services et en équipements**. Or, la périurbanisation s'est accompagnée dans beaucoup de communes par une dispersion de la population sur l'ensemble de leur territoire : extension de l'agglomération principale, mais aussi des hameaux, voire construction d'habitations isolées...

LE LOGEMENT :

Le constat

● Les éléments du diagnostic

Un diagnostic du Programme Local de l'Habitat réalisé en 2001 sur 19 communes de la Communauté d'agglomération du Pays de Lorient a mis en exergue les points suivants :

◆ Logement social et logement privé

Sur les 19 communes concernées, les objectifs du Programme Local de l'Habitat de 1997 n'ont pas été atteints : 840 logements réalisés pour une prévision de 1000 et surtout, seulement 129 logements sociaux construits par an au lieu des 300 prévus, soit moins de la moitié de l'objectif initial

⇒ Sur l'ensemble du parc

- une **bonne diversité de l'offre résidentielle** à l'échelle intercommunale qui permet aux ménages de trouver une large gamme d'offres de logements,
- des « **spécialisations** » à l'échelle des communes correspondant à l'histoire de l'urbanisation de l'agglomération,
- une **faible proportion de logements locatifs** (41 % contre 48 % pour la moyenne des unités urbaines de plus de 20 000 habitants).

⇒ Sur le parc locatif aidé

- un **parc locatif social** se situant dans la moyenne des unités urbaines de plus de 20 000 habitants,
- un **parc concentré dans quelques communes** (Lorient, Lanester et Hennebont), mais assez bien réparti entre les quartiers de ces communes,
- des **tensions locatives sur le parc locatif aidé** liées à son insuffisance par rapport à la demande, à une vacance quasiment nulle et à une mobilité moyenne,
- une **demande en logements aidés** qui s'accroît et qui émane de ménages en grande fragilité économique.

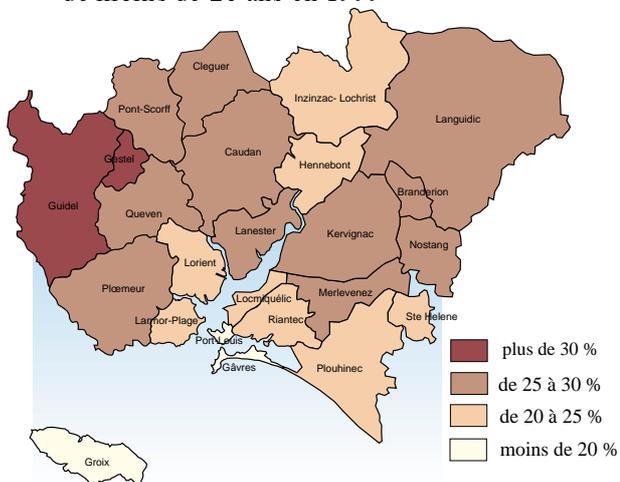
● De nouvelles obligations légales

Dans l'objectif de conforter la politique de la ville, la loi **Solidarité et Renouvellement Urbains** introduit de **nouvelles dispositions en terme de création de logements sociaux** dans les communes de plus de 3 500 habitants des agglomérations de plus de 50 000 habitants au sens de l'INSEE (unités urbaines). Dans ces communes, la proportion de logements sociaux devra atteindre à terme 20 % du parc de résidences principales.

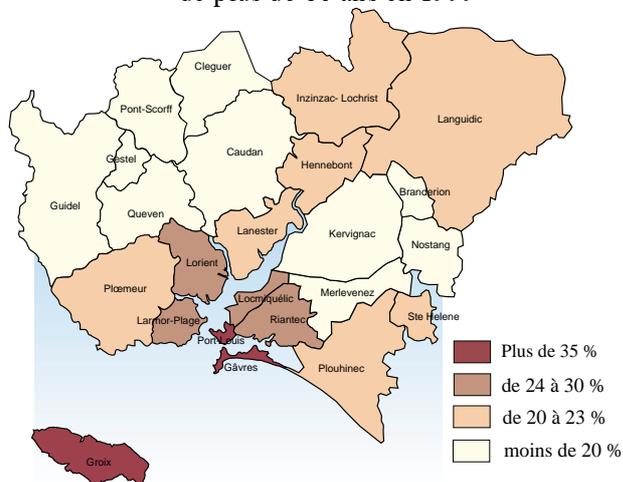
Les communes de Larmor-Plage, Ploemeur et Quéven sont soumises à ces nouvelles dispositions. Sur l'aire du SCOT, seules les communes de Lorient, Lanester et Hennebont dépassent le taux de 20% de logements sociaux.

Les ménages jeunes et âgés au centre

Proportion d'habitants âgés de moins de 20 ans en 1999

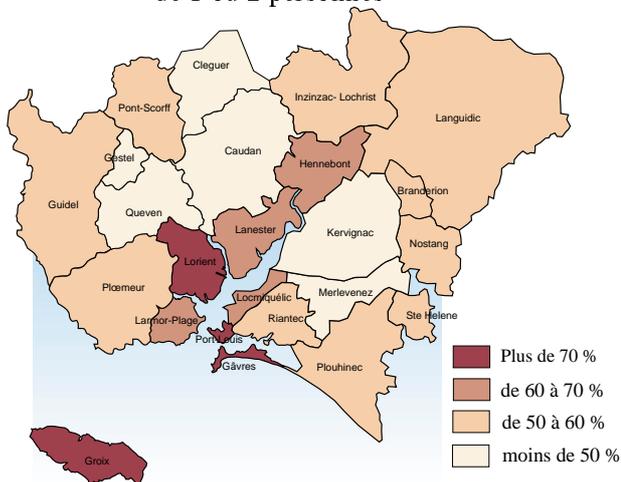


Proportion d'habitants âgés de plus de 60 ans en 1999

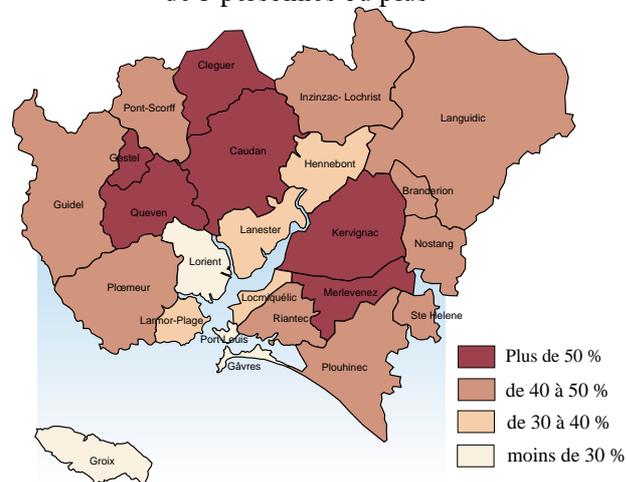


Les familles en périphérie

Proportion de ménages de 1 ou 2 personnes



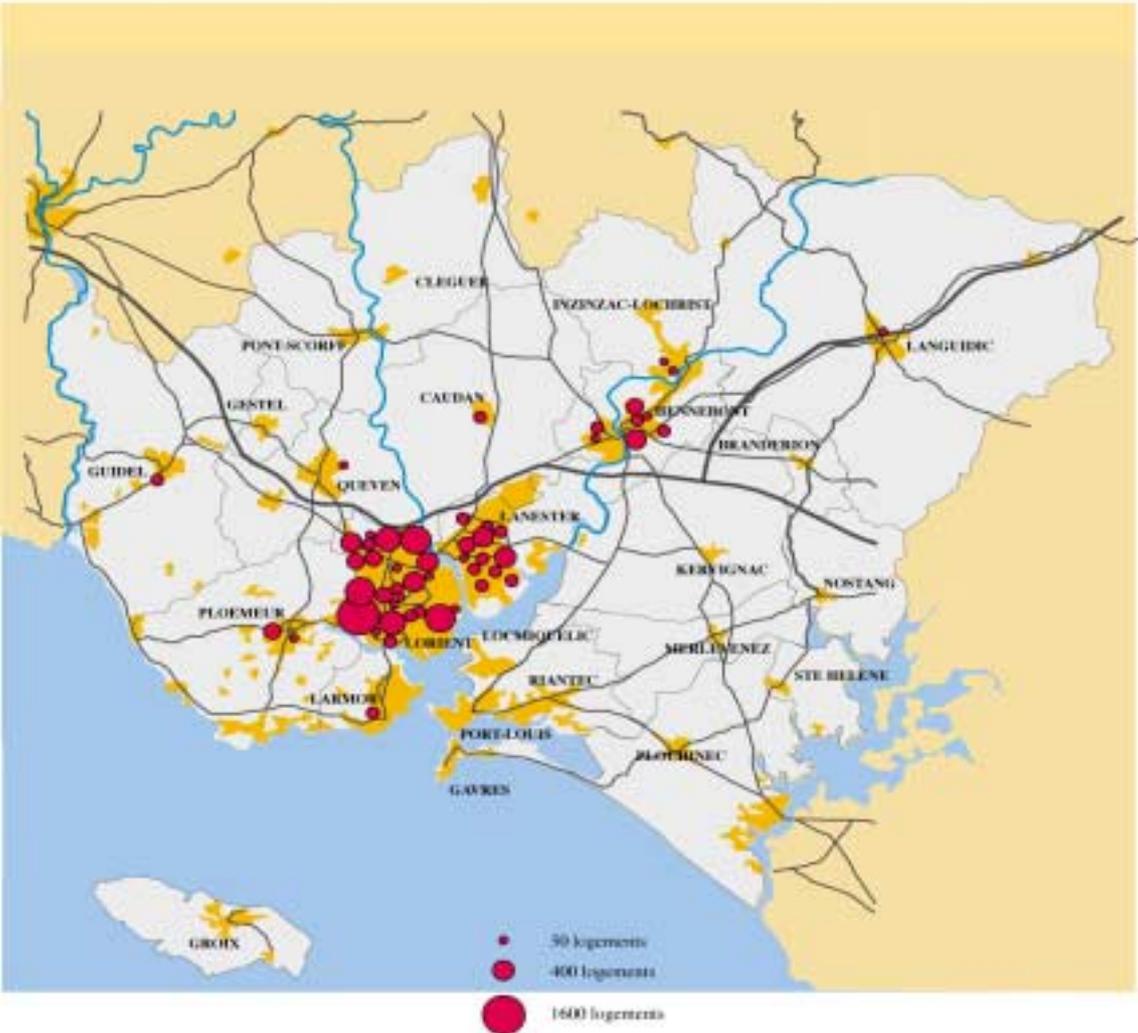
Proportion de ménages de 3 personnes ou plus



sources : INSEE - RGP 1999

L'HABITAT SOCIAL

Localisation des quartiers de plus de 50 logements locatifs sociaux



DEPLACEMENTS ET URBANISME :

Le constat

● Une forte augmentation de la mobilité automobile

Dans les 15 dernières années, les trafics automobiles ont cru de manière importante. Suivant les voiries, il a été mesuré des augmentations très variables allant de + 10 % à + 332 % (RD 18 au nord de Caudan). Sur la RN 165 en traversée du Scorff, le trafic a doublé¹.

Cette évolution importante est liée à la **généralisation de l'automobile** comme mode de déplacement, elle-même générée par la **dilution urbaine en périphérie**, qui a entraîné un éloignement croissant des lieux d'habitat, de travail, de services.

L'équipement automobile des ménages se poursuit : entre 1990 et 1999, le nombre de ménages disposant au moins d'une voiture a augmenté de 17 % et ceux disposant au moins de deux voitures de 32 %.

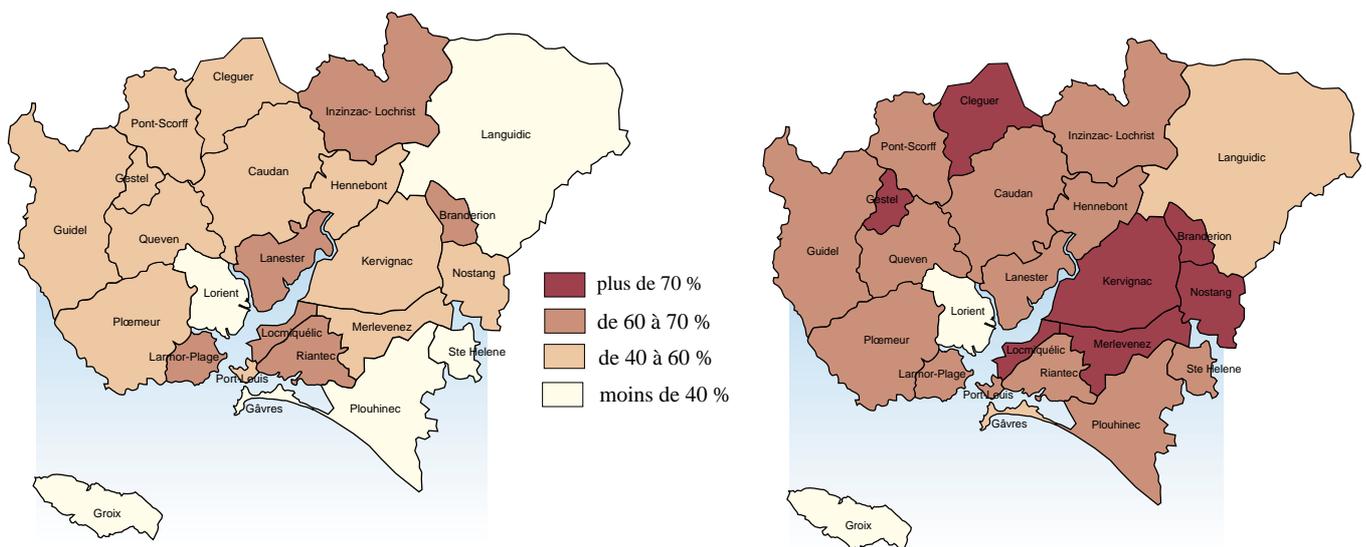
LES DEPLACEMENTS AUTOMOBILES SE SONT ACCRUS AVEC LA PERIURBANISATION

Une forte croissance de la mobilité

Taux d'actifs sortants

en 1975

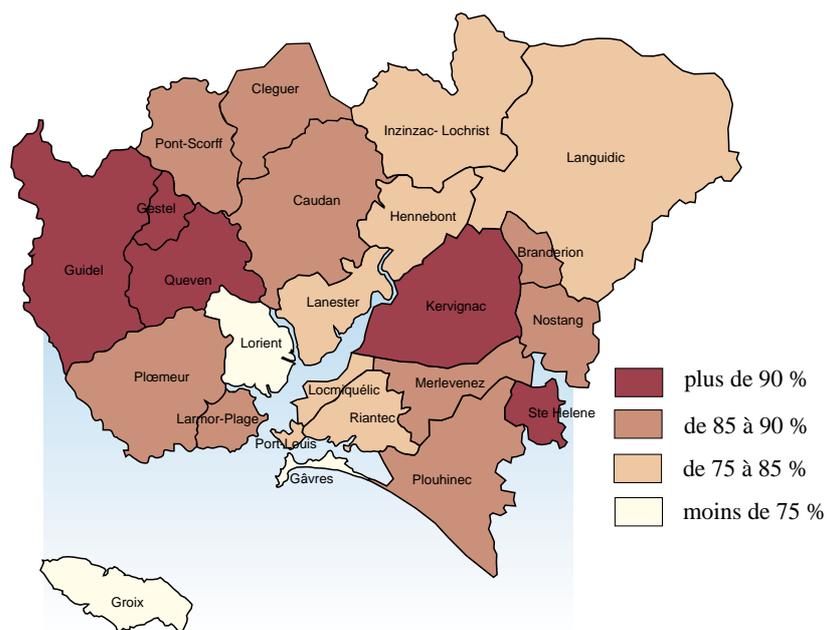
en 1999



sources : INSEE

Taux de motorisation des ménages en 1999

¹ Source : Etude préalable du Schéma de Voirie du Pays de Lorient - Mars 1997.



source : INSEE

- **Le réseau de transport collectif garantit une mobilité pour tous**

Depuis toujours, une politique donnant la priorité aux transports collectifs a été développée au sein de l'agglomération. Elle a permis la mise en place d'un réseau de bus urbains coordonné avec le réseau de cars départementaux (gare d'échanges par exemple). Ces réseaux desservent les différents secteurs urbains du Pays de Lorient. Avec 16 millions de voyages par an, soit 95 voyages par an et par habitant, le réseau urbain est classé parmi les meilleurs réseaux de France par rapport à la taille de l'agglomération.

Selon l'enquête ménages de 1994, 17 % des déplacements dans le District étaient effectués en bus. Le résultat est satisfaisant, mais indique aussi que le transport collectif n'est pas utilisé comme une véritable alternative à l'automobile.

- **Les problèmes de saturation sur le réseau automobile restent ponctuels¹.**

⇒ La grande majorité du réseau des voies supporte un trafic correspondant à moins de la moitié de sa capacité aux heures de pointe.

**LE RESEAU DE TRANSPORT COLLECTIF
DESSERT TOUTES LES ZONES
URBANISEES DU PAYS DE LORIENT**



⇒ Les flux internes à la partie Ouest du pays de Lorient représentent 64 % des déplacements tous modes et tous motifs confondus. Cette partie pose peu de problèmes internes à la circulation.

⇒ Les **problèmes** de circulation automobile sont ressentis **particulièrement de l'est à l'ouest** :

- ces problèmes sont **limités dans le temps**, aux heures de pointe du matin et du soir,
- ils sont liés aux difficultés de franchissement du Scorff, qui proviennent essentiellement du fait qu'il n'existe que deux points de passage sur cette rivière (pont St-Christophe et RN 165).

L'élargissement de la RN 165 et la réalisation du pont urbain entre Lorient et Lanester devraient permettre d'atténuer ces difficultés.

L'EAU AU COEUR DE LA VILLE
LES FACADES LITTORALES, FLUVIALES
ET LES ABORDS DES COURS D'EAU

Le constat

● **Mer, rade et vallées jouent un rôle majeur dans l'organisation urbaine du pays de Lorient :**

- l'urbanisation s'organise notamment autour de la rade (Lorient, Larmor-Plage, Lanester, Locmiquélic, Port-Louis et Gâvres) et sur des sites fluviaux (Hennebont, Pont-Scorff, Lochrist, Cléguer).
- les limites de communes sont souvent marquées par des cours d'eau (Caudan, Quéven, etc...),
- le développement urbain récent a été important sur le littoral (Ploemeur, Guidel, Larmor-Plage, Riantec...).

Cette organisation favorise la forte présence de l'eau dans la ville.

● **Les espaces littoraux et fluviaux remplissent de multiples fonctions :**

- **économiques** : des zones portuaires, des zones d'activités (Ty-Mor à Hennebont), les zones kaoliniques à Ploemeur sont installées en bordure ou à proximité du littoral ou des rivières,
- **écologiques** : l'interpénétration terre-mer ou terre-rivière génère une forte richesse écologique,
- **résidentielles** : ces zones de fortes qualités paysagères sont des secteurs prisés pour de l'habitat résidentiel,
- **touristiques et récréatives** : la pression touristique sur le littoral est forte, certains sites fluviaux appréciés pour leurs qualités paysagères connaissent une fréquentation récréative.

Ces différentes fonctions peuvent générer des conflits d'usage, des pressions sur les espaces non urbanisés.

● **Des sites urbains de qualité**

Les sites urbains littoraux et fluviaux offrent des possibilités de valorisation de grande qualité des sites (paysage, identité...).

La valorisation de l'eau dans la ville répond à une demande sociale.

● **L'eau, facteur de rupture ou de lien entre les communes ?**

Mer, rade et vallées, si elles induisent des ruptures qui contraignent les déplacements terrestres, constituent aussi un trait d'union entre les co

LES ACTIVITES PORTUAIRES

Le constat

- Des activités au cœur de l'économie locale et au centre de l'agglomération

Les activités portuaires sont au cœur de l'économie du Pays de Lorient. L'activité portuaire est présente sous des formes multiples : pêche, commerce, militaire, plaisance, passagers. L'emploi direct généré par les activités portuaires est estimé à 20 000 personnes (source : charte de place portuaire).

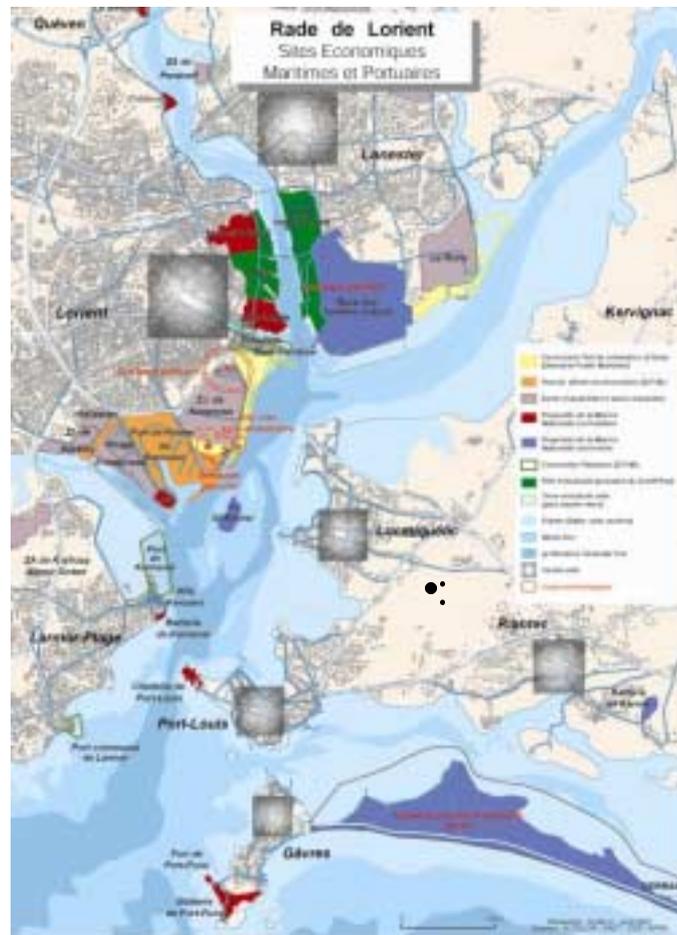
L'ACTIVITE PORTUAIRE AU CŒUR DE L'AGGLOMERATION

Occupant 450 hectares sur les communes du centre d'agglomération, l'activité portuaire est aussi au cœur de l'économie locale.



L'activité portuaire est également au cœur de l'agglomération, qui s'est construite autour de la rade.

Associer durablement villes et ports



A l'origine de la création et de l'histoire de l'agglomération, les activités portuaires présentent aussi un **important potentiel de valeur ajoutée pour un développement futur**, sous réserve de poursuivre les modernisations nécessaires pour affronter la concurrence nationale et internationale.

Le pays de Lorient dispose notamment d'atouts dans 4 pôles d'excellence : la construction et la réparation navales, la pêche et la transformation des produits de la mer, le commerce, la plaisance et le nautisme.

L'UNIVERSITE ET LA RECHERCHE DES LEVIERS POUR LE DEVELOPPEMENT

Le constat

- **Une Université depuis 1995**

La formation supérieure dans le Pays de Lorient s'est progressivement concrétisée à partir de 1973, avec la création d'un département « Hygiène et Sécurité » rattaché à l'I.U.T. de Quimper.

Elle a pris une toute autre ampleur en 1990 avec la création d'une antenne universitaire délocalisée et en 1995 avec la création de l'Université de Bretagne Sud.

Lorient compte désormais plus de 5 000 étudiants, dont 3 000 à l'U.B.S.

- **La recherche : composante clé du développement universitaire et économique**

Le développement de la recherche a pour objet d'accroître les synergies entre l'université et le tissu économique.

Le Centre de Génie Industriel est créé au cours du IX^{ème} plan puis IDMER et IRMA, centres de transfert de technologies, respectivement spécialisés dans la valorisation industrielle des produits de la mer et dans les matériaux inorganiques. Un centre de recherche universitaire est construit en 1998. A ce potentiel s'ajoutent les équipes d'IFREMER Lorient et d'INNOMER.

- **Un soutien affirmé à la création d'entreprises**

En liaison avec l'Agence de Développement Economique, le SYDEREL a entamé un programme de soutien à la création d'entreprises comportant notamment la pépinière du Parc Technologique de Soye et une société de capital-risque, Lorient-Développement.

L'OFFRE COMMERCIALE

Le constat

● Une structure commerciale en perpétuelle évolution

⇒ L'émergence de pôles périphériques

Comme dans toutes les agglomérations françaises, l'avènement du libre-service, l'évolution des comportements des consommateurs et l'utilisation généralisée de l'automobile ont fait le succès des centres commerciaux périphériques.

Trois zones d'activités à vocation commerciale concentrent ainsi environ 48 % de la surface commerciale des pôles du Pays de Lorient (source : Observatoire du commerce – CCIM – juin 2001) :

- le pôle « Géant-Lanester – RN 24 » (99 points de vente – 54 000 m²),
- le pôle « Continent-Keryado-Plénéno-Bourgneuf » (91 points de vente – 62 000 m²),
- le pôle « Route de Larmor » (13 points de vente – 9 000 m²).

Le commerce périphérique s'est également développé à Hennebont (zones du Quimpero et de la Gardeloupe).



Pôle commercial : 
Ensemble de pôles : 

Surface commerciale : 
54 000 m²
18 000 m²
2 000 m²

Source : CCIM, Observatoire du Commerce
Juin 2001

⇒ **l'armature commerciale traditionnelle**

Centre d'agglomération : avec 51 000 m² de surface commerciale, le centre-ville de Lorient est un pôle d'attractivité important pour l'agglomération. Toutefois, contrairement aux pôles périphériques, sa surface commerciale n'a pas augmenté depuis 1992, voire a légèrement diminué (-4 000 m² contre + 33 750 pour les 3 pôles périphériques).

Centre des communes : les mutations y sont également importantes avec **l'apparition de moyennes surfaces commerciales**, qui s'implantent parfois dans le centre ou à proximité, mais souvent en sortie de ville.

Centre des quartiers : certains axes à Lorient gardent une dynamique (ex : rue de Merville, rue de Belgique), mais la **diminution du nombre de points de vente** est importante dans les autres quartiers.

ECONOMIE TOURISTIQUE

Le constat

- Une activité en émergence

⇒ **des emplois** : une étude de l'INSEE a estimé sur la zone d'emploi de Lorient, le nombre d'emplois salariés lié à la fréquentation touristique à 1 577 en moyenne sur l'année 1995, et à 3 648 en haute saison. **Le Pays de Lorient représente approximativement le même nombre d'emplois touristiques que dans le Pays de Vannes**, mais son poids relatif est moindre (4,5 % contre 7,1 %) du fait de l'importance d'autres activités industrielles dans le bassin d'emploi lorientais.

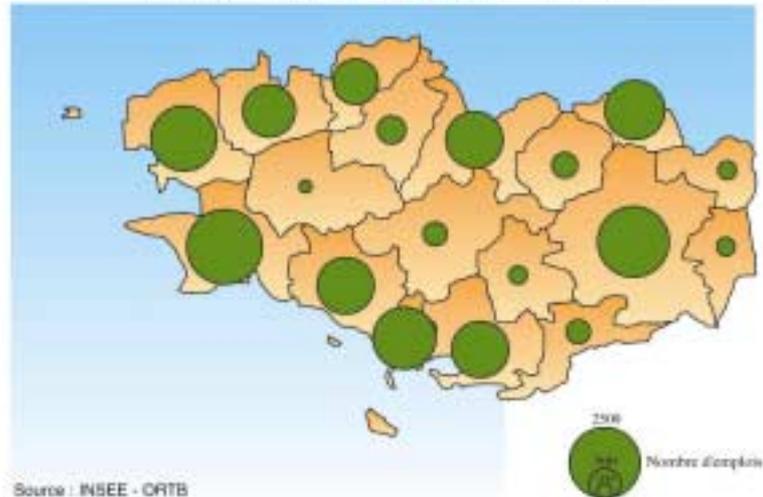
⇒ des sites et évènements à succès :

- Le Festival Interceltique est le 1er en France en terme de fréquentation.
- Le Parc Zoologique de Pont-Scorff et les musées de la Citadelle de Port-Louis sont parmi les équipements touristiques les plus visités du Morbihan.
- Le Centre Nautique de Kerguelen est le premier en France en nombre d'adhérents.

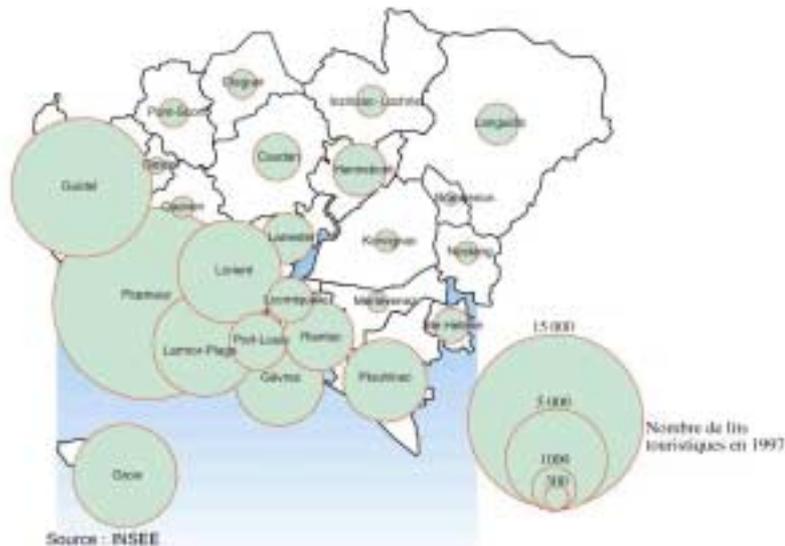
⇒ **Des capacités d'hébergement non négligeables** : Le pays de Lorient dispose selon l'INSEE d'une capacité d'accueil de 63 000 personnes en 1997, soit 14 % de celle du Morbihan.

Le tourisme : une activité qui génère des emplois

Répartition de l'emploi salarié lié au tourisme
par zone d'emploi en 1995 (moyenne sur l'année)



La capacité d'accueil touristique par commune



- **Un potentiel attractif**

Le potentiel touristique du pays de Lorient se décline autour de 4 thèmes majeurs :

- . La mer : la rade, Groix, les littoraux

Le site maritime de la baie de Lorient forme un ensemble naturel de grande qualité, son histoire maritime ne le dément pas, pour le développement des activités nautiques.

C'est indéniablement un point fort du pays de Lorient :

. **L'histoire : l'Orient, les patrimoines militaires, portuaires...**

La spécificité du pays de Lorient, par rapport à d'autres sites en Bretagne, réside dans la **singularité de son histoire** : création de la ville, découverte des nouveaux mondes, seconde guerre mondiale, reconstruction...

C'est un thème par lequel, en liaison avec la situation maritime, le pays de Lorient peut chercher à s'identifier et à se positionner.

. **La nature : le littoral, les vallées, l'arrière-pays rural, Groix...**

Le pays de Lorient présente, à côté d'une activité urbaine relativement dense, des **sites naturels d'une grande qualité**.

Ce patrimoine naturel est réellement **une richesse, au regard de la demande croissante en produits de loisirs, de sport et de découverte**.

Une étude du cabinet ACT OUEST sur le projet de station touristique Ploemeur-Guidel a montré que la combinaison mer-campagne est un des points forts de ces deux communes et que la demande de la clientèle porte notamment sur des produits de loisir-nature.

. **La culture : le Festival Interceltique, l'imaginaire breton**

La vie culturelle du pays de Lorient se caractérise par de nombreuses animations, dont l'initiative revient souvent aux associations locales.

Pour l'extérieur, l'évènement majeur en pays de Lorient est indéniablement le **Festival Interceltique**, qui a une large audience nationale et internationale. C'est un point d'appui incontournable pour le développement d'une dynamique touristique, et plus largement d'une dynamique culturelle, en pays de Lorient.

L'AGRICULTURE AUX PORTES DE LA VILLE

Le constat

● Une agriculture dynamique et qui marque les paysages

Contrairement à ce qui est observé dans d'autres régions littorales, l'agriculture du pays de Lorient reste dynamique.

Préserver une agriculture dynamique

En 2002 sur l'aire du SCOT :

465 exploitations
à titre professionnel,
909 emplois.

Toutes les productions sont présentes :

Les productions animales dominent

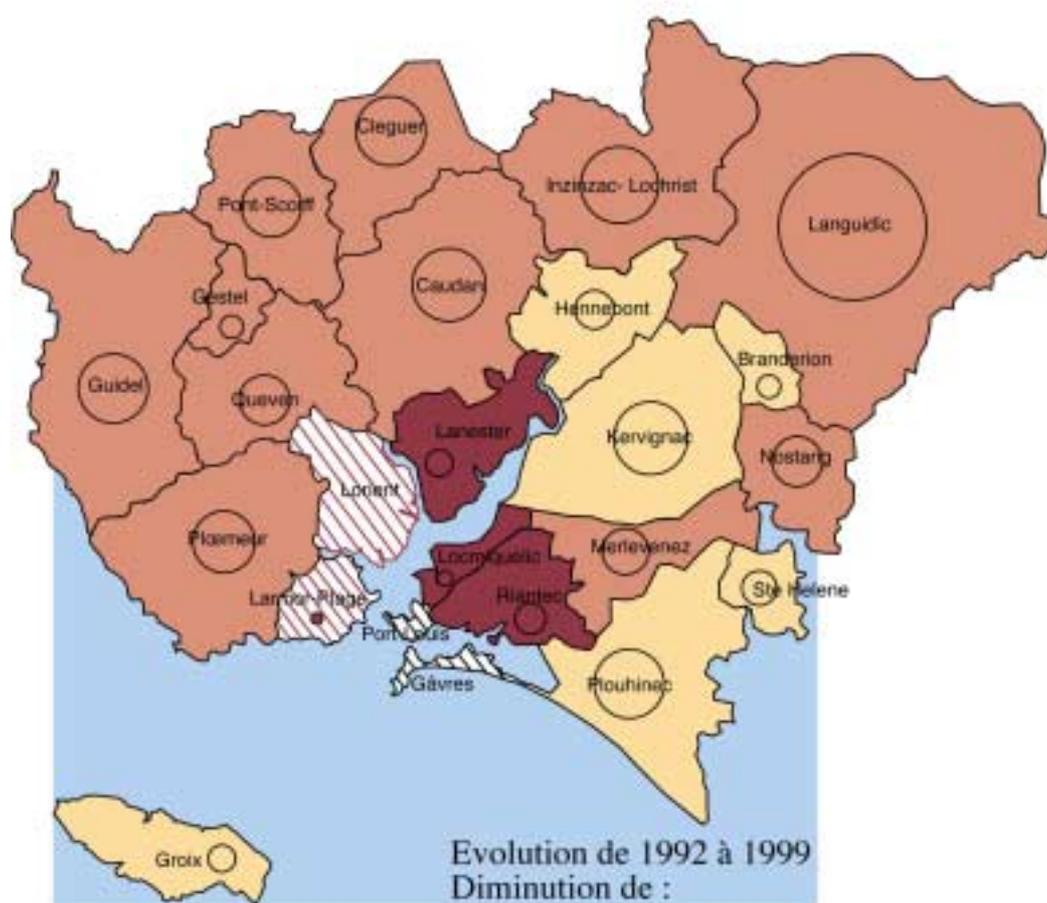
- ▶ La **production laitière** est majoritaire et répartie sur tout le territoire du SCOT
- ▶ L'**aviculture** est plus concentrée à l'est
- ▶ **Peu de hors-sol sur le littoral**
- ▶ Du **maraîchage** surtout à Plouhinec,
- ▶ Des **légumes de conserve** à Caudan et Guidel
- ▶ La **diversification** présente : vente directe...



Avec environ 2 600 emplois dans les 500 exploitations agricoles du pays de Lorient et les industries agro-alimentaires liées, l'agriculture joue **un rôle important en terme économique.**

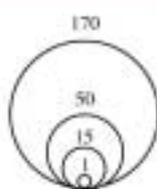
Elle contribue aussi à l'entretien de l'espace. Du fait d'un agrandissement de la taille des exploitations, de l'installation de jeunes agriculteurs, la superficie cultivée reste importante : les zones à vocation agricole des Plans Locaux d'Urbanisme des communes représentent plus de 50 % de l'aire du SCOT.

Evolution des exploitations agricoles à titre principal de 1992 à 1999



Evolution de 1992 à 1999
Diminution de :

Nombre d'exploitations
à titre principal



source : MSA - 1997
ADASEA - 1999

- de 54 à 80 %
- de 31 à 47 %
- de 12 à 30 %
- Disparition des agriculteurs depuis 1992
- Disparition des agriculteurs avant 1992

MER, RADE, VALLEES : LE CAPITAL ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER

UNE « TRAME VERTE ET BLEUE » MAILLE LE PAYS DE LORIENT

Le constat

- Un réseau d'espaces naturels et paysagers remarquables

Côte échanquée, rias, vallées : l'interpénétration des milieux aquatiques et terrestres, très favorable à une grande richesse biologique, est particulièrement forte dans le pays de Lorient.

Dans un périmètre relativement restreint, les composantes géographiques sont dotées d'une très forte diversité de milieux et paysages. Tous les faciès du Grand Ouest sont ici rassemblés : landes, prairies bocagères, forêts, tourbières, estuaires, marais littoraux, dunes...

les grands sites

Le littoral, la Rade et les vallées constituent des espaces majeurs pour la qualité de vie des habitants et l'identité du territoire ...

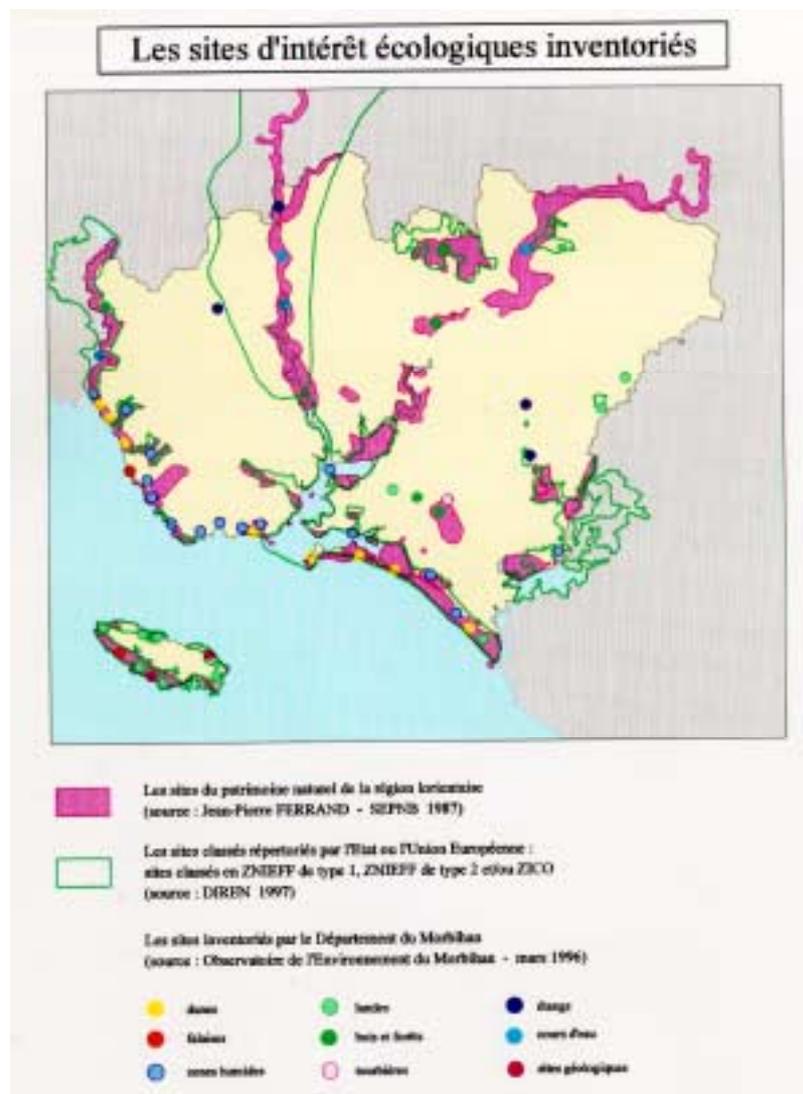


Plusieurs sites présentent un intérêt écologique et paysager qualitatif particulier :

- L'île de Groix, remarquable par ses paysages, est aussi un témoin privilégié et unique de l'histoire du massif Armoricaïn.
- La Petite Mer de Gâvres, vaste lagune aux couleurs changeantes protégée par un curieux exemple de tombolo, a une productivité biologique essentielle à l'équilibre des écosystèmes marins.
- Dépression alimentée par un chevelu de cours d'eau, envahie par la mer à marée haute, la rivière d'Etel n'a pas d'équivalent géomorphologique en France. Son patrimoine

terrestre mais aussi sous-marin est exceptionnel. Elle se range parmi les 5 grands sites d'hivernage du Morbihan pour les oiseaux.

- La rade de Lorient, au cœur de l'agglomération et de l'économie locale, offre un **paysage de qualité**, avec de multiples vis-à-vis entre les communes qui la bordent. C'est aussi un des 12 sites bretons les plus importants pour l'hivernage des oiseaux.
- Le littoral de l'Ouest de la rade (Guidel – Ploemeur – Larmor-Plage), très fréquenté par les habitants du pays de Lorient, présente une **mosaïque de milieux naturels de qualité**.
- Rias et vallées ont chacune leur identité propre : le Scorff et la Laïta, encaissés et sauvages ; le Blavet plus marqué par les activités humaines, plus ample à l'aval, mais aux abrupts impressionnants à l'amont d'Inzinzac-Lochrist.



- Une grande proximité de la mer, de la ville et de la campagne.
Cette proximité, liée à une très forte interpénétration des milieux urbains, naturels et ruraux résulte à la fois :

⇒ de l'organisation de l'agglomération du Pays de Lorient autour d'un site entre terre et mer et d'un réseau de vallées

La côte, très découpée, a creusé de profondes indentations, autour desquelles s'est développé l'agglomération (rade de Lorient). Le réseau hydrographique s'organise autour de 4 vallées majeures (Laïta, Scorff, Blavet, rivière d'Étel),

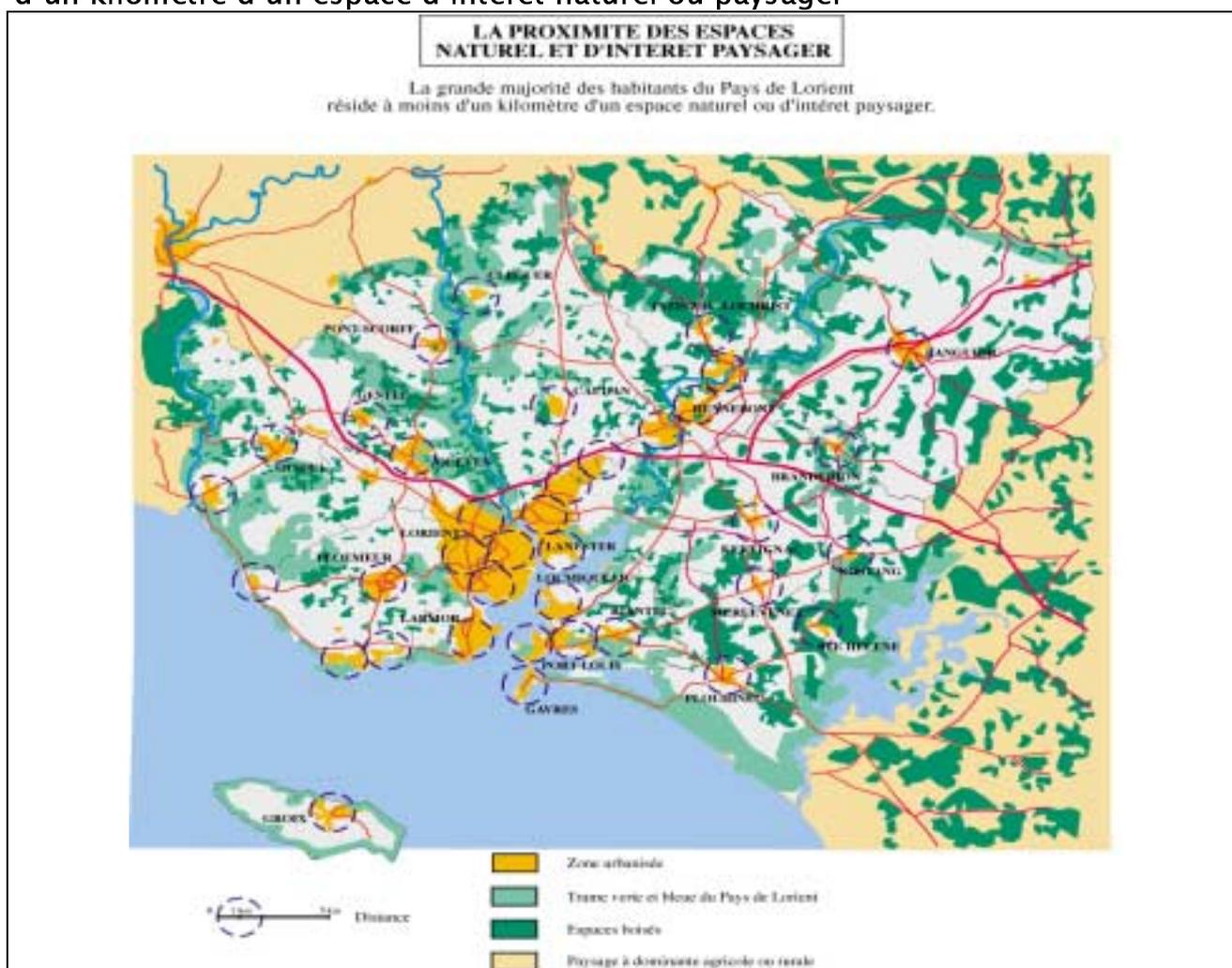
Rias et vallées constituent de véritables coulées vertes qui pénètrent jusqu'au cœur du tissu urbain à Lorient, Lanester et Hennebont.

Le réseau dense de vallées secondaires qui parcourt les communes est également un potentiel à mettre en valeur.

⇒ de la forte présence de l'activité agricole : dynamique, l'agriculture du pays de Lorient marque les paysages jusqu'aux abords de l'agglomération. Ces espaces de « campagne ordinaire » participent à la qualité paysagère de l'agglomération.

⇒ de la forme urbaine de l'agglomération : l'agglomération du pays de Lorient est fortement polycentrique et s'organise en étoile. D'importantes coulées vertes s'insèrent entre les espaces urbains.

Cette imbrication des espaces explique la grande proximité des zones d'habitat et des zones naturelles : La majorité des habitants du Pays de Lorient réside à moins d'un kilomètre d'un espace d'intérêt naturel ou paysager



L'EAU, SOURCE DE VIE

Le constat

Organisé autour d'une façade maritime, découpé d'une rade et de quatre vallées majeures (Laïta, Scorff, Blavet, rivière d'Étel), le pays de Lorient est né de la mer et de ses rivières.

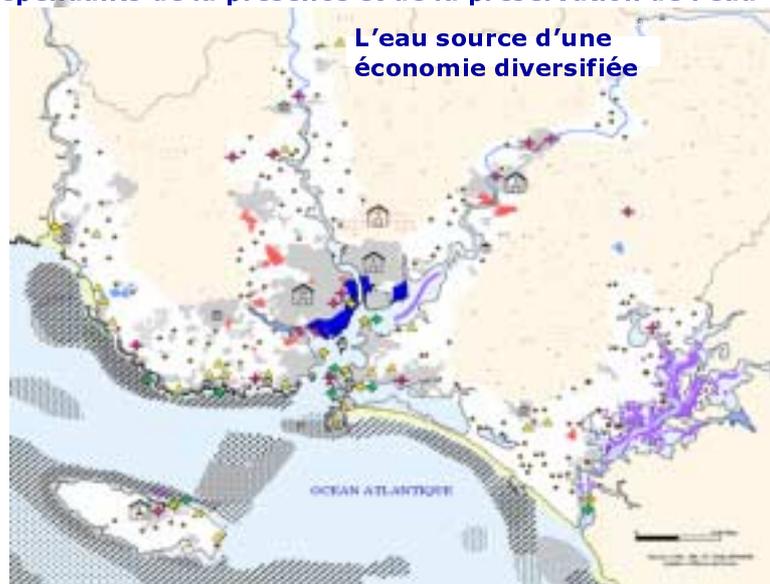
l'eau élément structurant du territoire



● L'eau joue un rôle essentiel pour le développement passé et futur :

⇒ Elle est le support de multiples activités : activités portuaires (commerce, construction et réparation navales), mais aussi tourisme, plaisance et nautisme, pêche et aquaculture, etc...).

les fonctions et les usages économiques dépendants de la présence et de la préservation de l'eau



⇒ Les sites d'intérêt écologique à l'interface de la terre et de la mer ont une valeur particulière. Lieux de production biologique primaire, ils sont essentiels dans l'équilibre des

écosystèmes, la préservation de la ressource halieutique, la régulation et l'épuration des eaux.

⇒ Elle est la **ressource pour l'alimentation en eau potable** des 200 000 habitants du pays de Lorient.